



Responsabilités des sites de mises en relation de personnes

Par **ariis**, le **28/09/2007** à **00:04**

Voilà trois questions en une :
Je souhaiterais ouvrir un site ayant pour but l'échange GRATUIT de service entre les membres du site. Les membres pourront proposer leurs services, dont certains peuvent nécessiter une qualification (ex: initiation au parapente), chose que je ne serais pas en mesure de vérifier.
Comme cela sera stipulé dans les conditions générales d'utilisation (à valider lors de l'inscription), le site ne peut contrôler la qualification des membres proposant leur service, et se dégage de toutes responsabilités quand aux problèmes pouvant survenir lors d'une rencontre entre membre.
Cela suffit-il ?
Par ailleurs, comme vous pouvez le constater, la rédaction de condition d'utilisation n'est pas mon fort. Existe-t-il un site proposant des modèles de CGU ?
Comment palier au problème des certifications non vérifiables.
Merci à vous de bien vouloir me répondre, et merci d'avoir créé ce site :-)